

Compte-rendu de la réunion avec les autorités communales du 07/01/2021

Ce jeudi 07/01/21, nous avons eu une réunion par visioconférence avec des représentants de la commune de Rixensart afin de pouvoir présenter des idées pour ClimaRix (RénoRix) et des alternatives au projet château tel qu'il est établi et octroyé.

Voici un petit compte-rendu,

Étaient présents au niveau communal, Mme Van den Eyden-Cayphas (1ère échevine dont les attributions sont l'énergie, l'environnement, l'enseignement, la culture, ...), Mr Ghobert (conseiller communal - rénovation et cadre de vie) et Mr Vanheesbeke (responsable énergétique, eco-passeur).

Au niveau du "Collectif Avanti" étaient présents Mr O' Neill et Mr Alexandre.

Nous tenions tout d'abord à remercier l'ensemble des intervenants pour cet entretien, qui s'est déroulé de façon très ouverte et dans le respect de chacun et tout particulièrement Mr Ghobert qui a permis que cette entrevue puisse avoir lieu.

Mme Van den Eynde nous a tout de suite stipulé, même si elle était à l'écoute de tout ce que nous avons à présenter, que l'urbanisme ne faisait pas partie de ses attributions et donc serait plus sensible aux matières environnementales, énergétiques et culturelles.

Elle nous a présenté les différents projets que la commune mettait en place dans ces disciplines et a reconnu que certainement il n'y avait pas assez de communication autour de ces initiatives (chantiers potentiels, audits énergétiques, plan climat, plan lumière, ...) et de ce fait la raison pour laquelle nous les citoyens étions peu au courant de tout cela.

Il est à souligner que ces démarches sont toutes positives à nos yeux et tout à fait en accord avec nos convictions et encourageantes pour les générations à venir.

Ensuite Mr O'Neill a fait la présentation qui a été postée sur le site avantichateaurix.be afin qu'elle soit consultable par tout un chacun.

Celle-ci nous a permis de présenter le collectif et notre démarche qui se veut ouverte et constructive et bien sûr d'exprimer que nous étions tous pour que le château puisse revivre et être restauré mais pas à n'importe quel prix.

Après cela, il a été expliqué qu'il existait d'autres pistes de financements qu'une tente événementielle pour restaurer le château. (Voir présentation)

Par ces différents subsides et prêts potentiels, il y a peut-être une place pour financer d'énormes travaux publics et privés(château) de la commune en association éventuellement avec d'autres communes, province et région.

Bien sûr, tout ceci impliquera un investissement et une collaboration entre le privé (château), le public (commune ou les communes) et la région.

Nous sommes tous d'accord qu'il y a d'énormes opportunités à saisir avec le pacte vert. Actuellement peu de personnes ont connaissance de ces subsides, que ce soit au niveau communal, provincial ou régional. **Raison pour laquelle toute personne qui de par son expérience, connaissance, contacts ou expertise pourrait aider dans ces démarches avec l'Union Européenne est bien évidemment la bienvenue pour assister les autorités communales dans ce dédale de formalités.**

L'Union Européenne est bien évidemment la bienvenue pour assister les autorités communales dans ce dédale de formalités.

Nous avons ensuite fait part de notre point de vue concernant l'aberration de l'octroi du permis d'urbanisme.

En effet la commune essaye d'un côté, de développer des initiatives positives au niveau durabilité, environnement et énergétique qui sont un pari gagnant pour le futur et les générations à venir et d'un autre côté l'octroi de ce permis qui va complètement à contre-sens de toutes ces initiatives.

Nous comprenons très bien que cette situation est très complexe, mais nous restons persuadés qu'il existe d'autres alternatives permettant de restaurer le château de Rixensart de façon respectueuse du climat et de l'environnement et de ce pas faire peut-être de cette restauration un exemple voire une référence dans le domaine au niveau régional, national.
Quelle belle image cela donnerait à notre commune !

Nous avons également demandé à Mme Van den Eynde de nous faciliter le contact avec Mme Lebon (bourgmestre) et Mr Hanin (échevin de l'urbanisme) afin que nous puissions avoir un rendez-vous par visioconférence. Elle nous a répondu par l'affirmative et laissera bien sûr à Mme Lebon et Mr Hanin le soin de juger de l'opportunité et l'envie de cette réunion.
Nous avons aussi sollicité les autorités pour nous aider à instaurer un dialogue constructif entre la Fondation de Mérode, la commune et le "Collectif Avantichateaurix".

Nous restons bien entendu à la disposition de la commune pour organiser une réunion avec le NCP.

Et enfin, nous avons conclu cet échange en demandant s'il était possible d'être tenus informés du début de l'enquête publique pour le permis d'exploitation dès que celle-ci aura été déposée.

Nous tenions encore à réitérer nos remerciements à tous les intervenants pour cette réunion respectueuse.

Bien à vous.

O'Neill J. et Alexandre S